



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21053657

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

26 AVR. 2021

 TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
 DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0544.447.736

Nom

(en entier) : HTP EUROPE

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue de la Barrière de Fer 38, 7711 Dottignies, Belgique

Objet de l'acte : Représentant permanent

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 3 mars 2021.

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Monsieur MARTZEL Didier,
avec l'assistance de Monsieur CARPACCIO Bruno en qualité de secrétaire et de
scrutateur.

I. La présente assemblée a été convoquée pour délibérer sur les points suivants de l'ordre
du jour :

- Nomination d'un représentant permanent

L'assemblée prend les décisions suivantes :

L'assemblée se prononce sur la nomination de Monsieur Mario dit Bruno CARPACCIO en
qualité de représentant permanent de la société et ce pour une période indéterminée.

Le scrutateur compte le nombre de voix et communique le résultat suivant :

1600	oui
0	non
0	(Total)

Par conséquent, la nomination de Monsieur Mario dit Bruno CARPACCIO en qualité de
représentant permanent est approuvée.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun associé ne demandant la parole, l'assemblée est
clôturée à 11 heures.

Carpaccio Mario dit Bruno
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 04/05/2021 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).